



Chers chasseresses et chasseurs du Finistère,

Plusieurs centaines d'entre vous se sont réunies à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération le 13 avril dernier, présidée par Monsieur Daniel **AUTRET**.

Nous remercions aussi chaleureusement tous les intervenants qui ont su partager d'autres regards sur la chasse et ses enjeux et dont les paroles ont été riches d'enseignements, notamment sur la gestion des dégâts, le rôle des chasseurs, la préservation de l'environnement. Ainsi, nous adressons un grand merci à :

- **Alain Espinasse**, préfet du Finistère
- **Mélanie Thomin**, députée de la 6e circonscription
- **Maël de Calan**, président du Conseil départemental du Finistère
- **Jean-Alain Divanac'h**, président de la Chambre d'agriculture du Finistère
- **Marie Dubois**, directrice régionale de l'ONF
- **Raymond Messenger**, vice-président du Conseil départemental
- **Jean-Marc Delcasso**, président de la Fédération des chasseurs des Hautes-Pyrénées
- **Tugdual Braban**, maire de Châteauneuf-du-Faou.

Nous remercions Michel **LE DU**, président de la société de chasse « la Diane » de Châteauneuf-du-Faou ainsi que son équipe et notre vice-président Laurent **TOUTOUS** pour l'organisation de cette journée.

Enfin, nous voulons remercier tous les participants et les chasseurs pour leur implication et leur engagement en faveur de la chasse responsable. Votre présence et vos contributions ont été précieuses pour faire avancer notre cause. Nous sommes convaincus que nous pourrons continuer à travailler ensemble, ainsi qu'à faire connaître notre chasse comme l'activité durable et respectueuse de l'environnement qu'elle est déjà.

Nous espérons que cette assemblée générale aura été fructueuse pour tous et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux échanges.

Dans l'attente vous trouverez ci-dessous le bilan moral du président de la FDC29.

Bien cordialement,



INVITATION

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

SAMEDI 12 AVRIL 2025 À 09H30

SALLE AR STÉRENN, CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU



## L'ORDRE DU JOUR

1. ACCUEIL & OUVERTURE
2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2024 & QUITUS
3. BILAN MORAL
4. BILAN FINANCIER BILAN PRÉVISIONNEL
5. BILAN D'ACTIVITÉ 2024
6. QUESTIONS REÇUES
7. INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS
8. CLÔTURE - COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

Retrouvez ci-dessous les résultats des votes du scrutin Assemblée générale FDC 29 du 12 avril 2025.

À noter qu'il y avait 207 votants présents lors de cette Assemblée générale.

VALIDÉ

BILAN MORAL	
Approbation du bilan moral	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

RAPPORT FINANCIER DES EXERCICES 2023/2024	
Approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

PRÉVISIONNEL 2025/2026	
Approbation du prévisionnel 2025/2026	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

TARIFICATION DE LA VALIDATION ANNUELLE 2025/2026	
Approbation des propositions de tarifs 2025/2026	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

LA CONTRIBUTION TERRITORIALE DE SOLIDARITÉ DÉGÂTS	
Approbation de l'instauration de la contribution territoriale de solidarité dégâts	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

BILAN D'ACTIVITÉS 2024	
Approbation du bilan d'activité 2024	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

VALIDÉ

DATES D'OUVERTURE ET FERMETURE 2025/2026	
Approbation des propositions de dates d'ouverture et de fermeture de la chasse 2025/2026	
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## TARIFICATION DE LA VALIDATION ANNUELLE 2025/2026

VALIDÉ



TARIFS 2025/2026	ADHÉSION TERRITOIRE 2025/2026	FRAIS DE DOSSIER	FORMATION DES CANDIDATS AU PERMIS DE CHASSER
Cotisation départementale : <b>76 €</b>	Cotisation départementale : <b>95 €</b>	Frais de dossier : <b>5 €</b>	<b>60 €</b>

<b>CONTRIBUTION TERRITORIALE DE SOLIDARITÉ DÉGÂTS</b> <i>*En fonction de la surface des sociétés de chasse.</i>	<b>CONTRAT DE SERVICE</b> Augmentation en fonction de la prévision d'inflation 2025 de <b>1,8 %</b> .
--	---

**LES DISPOSITIFS DE MARQUAGE ET TIMBRE GRAND GIBIER**

 Chevreuil : <b>30 €</b>	 Cerf : <b>150 €</b>	 Lièvre : <b>5 €</b>	 Timbre départemental grand gibier : <b>10 €</b> <small>(chevreuil - cerf - sanglier)</small>
---	---	---	--

<b>INSTAURATION DE LA CONTRIBUTION TERRITORIALE DE SOLIDARITÉ DÉGÂTS</b>	SURFACE (TERRITOIRE)	NOMBRE (DE TERRITOIRE PAR SURFACE)	CONTRIBUTION (PAR TERRITOIRE)
	0 à 200	296	50 €
	201 à 400	121	100 €
	401 à 1000	156	200 €
	1001 à 3000	105	300 €
	3001 et +	27	350 €

**VALIDÉ**

**ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX :  
PARTICIPATION DU PUBLIC**

Mise en consultation auprès du public des arrêtés préfectoraux pour la saison 2025/2026. Trois projets d'arrêtés discutés en CDCFS le 24 avril 2025 sont désormais soumis à consultation publique du 30 avril au 21 mai 2025 inclus (21 jours).

Les projets d'arrêtés concernent :

1. Les dates d'ouverture et de clôture de la chasse pour la saison 2025-2026,
2. La liste des espèces classées comme susceptibles d'occasionner des dégâts (3e



- groupe) : lapin de garenne, pigeon ramier, sanglier, et les modalités de destruction à tir,
3. Les modalités de piégeage pour protéger la loutre et le castor.



## Participation du public : arrêtés préfectoraux 2025-2026

Vous trouverez ci-dessous le lien d'une note visant à formuler un avis favorable sur ces 3 projets d'arrêtés préfectoraux et à argumenter plus spécifiquement sur deux points clés de l'arrêté relatif aux ouvertures et fermetures pour la campagne 2025/2026.

Les deux points clés à soutenir dans le cadre de cette consultation publique :

- Période complémentaire de chasse sous terre du blaireau (à partir du 15 mai 2026)
- Période anticipée de chasse au sanglier en battue (du 1er juin au 14 août 2025) – avec demande d'ouverture 5 jours par semaine (hors mardi et vendredi)

Cette note inclut un argumentaire clair et documenté que chacun pourra reprendre pour contribuer à la consultation publique en ligne.

### Les avis doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Lien : MAIL Préfecture du Finistère pour envoyer les avis

**En espérant une mobilisation forte du monde de la chasse, afin de faire entendre nos besoins et nos propositions de manière constructive et responsable.**

Note : Argumentaire pour consultation publique

### **SANGLIERS : prolongation de la chasse à l'approche et l'affût du sanglier du 1er avril au 31 mai 2025 pour la protection des semis**

Les textes réglementaires du 28 décembre 2023 permettent l'extension de la période de chasse du sanglier aux mois d'avril et mai.



### Conditions de chasse :

- Autorisation préfectorale obligatoire, délivrée au détenteur du droit de chasse.
- Pratique exclusive pour la protection des semis, à l'approche ou à l'affût.
- Chasse autorisée tous les jours, de 1h avant le lever du soleil à 1h après son coucher (horaires basés sur le chef-lieu du département).
- Tir uniquement à balle (arme à canon rayé avec lunette de visée fortement conseillée) ou à l'arc de chasse.

### Obligations après prélèvement :

- Déclaration obligatoire auprès de la FDC29 sous 72h (date, lieu, sexe et poids du sanglier).
- Transmission des informations par e-mail, saisie en ligne ou courrier postal.
- Envoi du bilan des effectifs prélevés au préfet avant le 1er juillet 2025.

**Objectif : Limiter les dégâts sur les cultures en cette période de semis et soulager le monde agricole.**

**Par conséquent, nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus rapidement possible pour pouvoir intervenir lors de cette période cruciale.**

**Demande de chasse à l'APPROCHE ou à l'AFFÛT du  
SANGLIER – du 1er avril au 31 mai 2025**

**Déclaration obligatoire de prélèvements sangliers - PERIODE  
SPECIFIQUE**

**Espace adhérent - déclaration prélèvements**

**Fiche pratique réglementation n°5 : agrainage dissuasif**



### **Demande de plan de chasse lièvre – Saison 2025/2026**

Nous vous rappelons que les demandes de plan de chasse lièvre pour la saison 2025-2026 doivent impérativement parvenir à la Fédération avant le 31 mai 2025 à 23h59.

Comme précisé en février 2025, les demandes doivent être effectuées exclusivement via l'espace adhérent en ligne. Une version papier ne sera transmise que sur demande expresse.

Chaque territoire dispose de ses propres identifiants de connexion (identifiant + mot de passe). Si vous devez soumettre plusieurs demandes pour différents territoires, veillez à vous connecter séparément avec les identifiants correspondant à chacun.

Attention : passé le 31 mai 2025 à 23h59, l'accès à l'onglet "Demande" sera désactivé et aucune demande ne pourra être prise en compte.

Pour toute première demande ou modification d'un plan de chasse lièvre, merci de contacter la Fédération Départementale des Chasseurs par e-mail à l'adresse suivante :

✉ [corentin.alary@fdc29.com](mailto:corentin.alary@fdc29.com)

☎ ou par téléphone : M. Corentin Alary au **06 73 86 64 67**  
(en précisant vos coordonnées et votre numéro d'adhérent).

## Plan chasse cervidés / lièvres SOUS FORME DÉMATÉRIALISÉE

Le président de la Fédération départementale des chasseurs du Finistère vous a notifié votre plan de chasse cervidés pour la saison 2025-2026.

Les documents vous sont transmis de façon **dématérialisée** ( via votre espace adhérent, ainsi qu'un e-mail contenant tous les documents liés à votre plan de chasse).

*Si nécessaire, vous pouvez demander à recevoir une copie par courrier postal.*



LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE

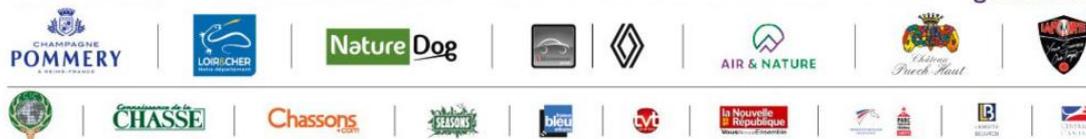
# Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

13-14-15 JUN 2025  
LAMOTTE-BEUVRON - SOLOGNE

TÊTES BIZARDES  
EXPO TROPHÉES CERF

gamefair.fr

A large poster for the Game Fair. It features a stag with large antlers standing in a field of purple heather. In the background, there are colorful fireworks exploding against a blue sky. The text on the poster includes 'LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE', 'Game Fair', 'EN LOIR-ET-CHER', '13-14-15 JUN 2025', 'LAMOTTE-BEUVRON - SOLOGNE', and 'TÊTES BIZARDES EXPO TROPHÉES CERF'. The website 'gamefair.fr' is also mentioned.

Vous aimez cette lettre d'info ?

Rendez-la 5 fois plus puissante : partagez-la à cinq amis... et parlez-en pendant vos sorties chasse.



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :  
[Veillez me retirer de votre liste de diffusion](#)